



**EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté**

N° délib. : 000313

Séance du mercredi 26 septembre 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de l'ENSMM, 26 chemin de l'Epitaphe à Besançon
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET
Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : - ARGUEL : André AVIS - AUDEUX : Françoise GALLIOU (jusqu'au rapport 12) - AUXON – DESSOUS : Jacques CANAL - AUXON-DESSUS : Michel BITTARD (jusqu'au rapport 12) - AVANNE-AVENEY : Jean-Pierre TAILLARD - BESANÇON : Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD (à partir du rapport 2 et jusqu'au rapport 12), Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 2), Patrick BOURQUE, Annaïck CHAUVET, Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'au rapport 12), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET (jusqu'au rapport 14), Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI (jusqu'au rapport 12), Paulette GUINCHARD (à partir du rapport 17), Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN (jusqu'au rapport 12), Michel JOSSE, Loïc LABORIE (à partir du rapport 13 et jusqu'au rapport 12), Lucille LAMY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Bruno MEDJALDI (à partir du rapport 2 et jusqu'au rapport 12), Annie MENETRIER, Jacqueline PANIER (à partir du rapport 2), Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 13), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Corinne TISSIER (à partir du rapport 13), Nicole WEINMAN (jusqu'au rapport 14) - BUSY : Philippe SIMONIN - CHALEZEULE : Raymond REYLE - CHATILLON LE DUC : Jean-Marie DELACHAUX (à partir du rapport 13) - CHAUCENNE : Bernard VOUGNON (jusqu'au rapport 14) - CHAUDFONTAINE : Christiane BEUCLER (suppléante d'Alain CUCHE) - DELUZ : Yves TARDIEU - FRANOIS : Jean-Louis BAULIEU (suppléant de Claude PREIONI), Denis SANDOZ (suppléant de Françoise GILLET) - GENNES : Gabriel JANNIN - GRANDFONTAINE : François LOPEZ (suppléant de Richard SALA) - LA VEZE : Philippe CHANAU (jusqu'au rapport 12) - MAMIROLLE : Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT - MARCHAUX : Bernard BECOULET - MAZEROLLES LE SALIN : Daniel PARIS - MONTFAUCON : Pierre CONTOZ (jusqu'au rapport 12) - MONTFERRAND LE CHATEAU : Marcel COTTINY - MORRE : Gérard VALLET (jusqu'au rapport 12), Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 13 et jusqu'au rapport 12) - NANCRAY : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET - PIREY : Robert STEPOURJINE - POUILLEY-LES-VIGNES : Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE (à partir du rapport 2) - PUGEY : Marie-Noëlle LATHUILIERE - RANCENAY : Michel LETHIER - ROCHE LEZ BEAUPRE : Roland BARDEY - ROUTELLE : Claude SIMONIN - SAONE : Bernard GUYON (jusqu'au rapport 12) - SERRE-LES-SAPINS : Gabriel BAULIEU, Nicole BARBEAU - TALLENAY : Jean-Yves PRALON - VAUX LES PRES : Bernard GAVIGNET

Etaient absents : AMAGNEY : Jean-Pierre FOSTEL - AUXON-DESSOUS : Jacques THIEBAUT - AUXON-DESSUS : Serge RUTKOWSKI - AVANNE-AVENEY : Christian GAGNEPAIN - BESANÇON : Teddy BENNETEAU de LAPRAIRIE, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Benoît CYPRIANI, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Vincent FUSTER, Jocelyne GIROL, Bernard LAMBERT, Sébastien MAIRE, Franck MONNEUR, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Danièle TETU - BEURE : Philippe CHANEY, Pierre JACQUET - BOUSSIERES : Bertrand ASTRIC, Michel POULET - BRAILLANS : Alain BLESSEMAILLE - CHALEZE : Josseline SEITZ - CHAMPAGNEY : Claude VOIDEY - CHAMPOUX : Norbert DUPREY - CHAMPVANS LES MOULINS : Jean-Marie ROTH - CHATILLON LE DUC : Gilbert CANILLO - CHEMAUDIN : Gilbert GAVIGNET - CHEMAUDIN : Jean-Yves RENOUD - DANNEMARIE-SUR-CRETE : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST - ECOLE-VALENTIN : André BAVEREL, Yves GUYEN - FONTAIN : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - GRANDFONTAINE : Jean JOURDAIN - LA CHEVILLOTTE : Jean PIQUARD - LARNOD : Martine BERGIER - LE GRATTERIS : Nicole JANNIN - MISEREY-SALINES : Denis JOLY, Marcel FELT - MONTFAUCON : Jean-Marie VERNET - MONTFERRAND LE CHATEAU : Pascal DUCHEZEAU - NOIRONTE : Bernard MADOUX - NOVILLARS : Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS - OSSELLE : Jacques MENIGOZ - PELOUSEY : Annick CHARPY, Jacques TERVEL - PIREY : Claude BARTHOD-MALAT - SAONE : Christelle PETITJEAN - ROCHE LEZ BEAUPRE : Michel SCHNAEBELE - THISE : Jacques SIFFERLIN, Claude BULLY - THORAISE : Jean-Paul MICHAUD - TORPES : Denis JACQUIN - VAIRE ARCIER : Patrick RACINE - VAIRE LE PETIT : Jean-François THIEBAUD - VORGES LES PINES : Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Marie-Odile CRABBE-DIAWARA

Procurations de vote :

Mandants : T. Benneteau de la Prairie, C. Comte-Deleuze (à partir du rapport 14), V. Fuster, S. Jeannin (à partir du rapport 14), F. Monneur, D. Tetu, J. Seitz, J-P Dillschneider, J. Jourdain, P. Duchezau

Mandataires : M. Loyat, M. Josse (à partir du rapport 14), J. Mariot, F. Fellmann (à partir du rapport 14), D. Baud, D. Poissenot, G. Baulieu, A. Avis, J-L Baulieu, M. Cottiny

Objet : Association du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Association du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Rapporteur : M. Jacques-Henry BAUER, Président du PLIE

Statut : Association Loi 1901

Nom du Président : Jacques-Henry BAUER

Siège : 2, Rue Jouchoux – 25000 Besançon

Institutions membres : État, Collectivités Locales, Employeurs, C.C.I, personnes qualifiées, bailleurs sociaux, etc...

Représentants de la CAGB : J-H Bauer, P. Bontemps, J. Girol, C. Barthod-Malat, C. Ballot, M-M Dufay, E.Chailard, R. Reylé

Budget 2007 :

Fonctionnement : 1 510 008 €

Investissement : (pas d'investissement)

Participation de la CAGB : 111 000 € PPIF + 171 372 € mise à disposition de personnels + 800 € prestations diverses

I. Rapport d'activité 2006

► La compétence Emploi Insertion et le dispositif P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) ont été transférés à la C.A.G.B. le 1^{er} janvier 2003. L'exercice 2006 a permis de consolider l'ensemble des objectifs et missions de l'Association en étroite liaison avec la volonté des élus du Grand Besançon.

► Tout habitant de la Communauté en situation de rupture par rapport à l'emploi peut désormais être pris en charge : le P.L.I.E. est ainsi un véritable « lieu ressources » pour les Maires de l'agglomération. L'effort spécifique lié à l'intercommunalité a pris divers aspects : réunions d'échanges dans les communes, campagne d'information (plaquettes, affiches, semestriels), contacts individualisés avec les élus.

► Les 3 axes de développement du P.L.I.E. sont les suivants :

- suivi individualisé vers l'emploi ;
- mise en situation de travail ;
- actions innovantes.

► L'année 2006 a vu le développement de nouvelles actions particulières :

- actions de formation-recrutement permettant une remobilisation de demandeurs d'emploi afin de faciliter la prise de poste en entreprise ;
- assistance technique dans le cadre de la clause d'insertion des marchés publics ;
- renforcement du lien avec l'entreprise pour mieux adapter les offres et les demandes d'emploi.

Les partenariats avec l'ANPE, le Conseil Général, et le Conseil Régional ont été confortés. Le P.L.I.E. a travaillé en collaboration sur les différentes hypothèses liées à une baisse des fonds européens.

QUELQUES CHIFFRES 2006 :

- **Budget 2006 :**

- 1 375 500 € ;
- participation C.A.G.B. :
 - prêt à long terme de 300 000 € ;
 - avance 2005 de 400 000 € ;
 - subvention (111 000 €) et mise à disposition de personnel (155 800 €) : 266 800 €.

- **Fonds européens :**

- 2006 : 1 030 605 €.

- **Bénéficiaires du P.L.I.E. :**

- des débouchés vers des emplois durables ;
- 17 référents assurant la cohérence des parcours vers l'emploi ;
- 782 nouvelles entrées dans le dispositif ;
- 1 814 personnes en parcours accompagné vers l'emploi ;
- 793 personnes reçues en information collective (dont 680 orientées vers le réseau des référents P.L.I.E.) ;
- 136 personnes reçues en diagnostic par les référents P.L.I.E. ;
- Près de 200 entreprises prospectées par la Mission Emploi Insertion pour des emplois clairement identifiés ;
- 237 mises à l'emploi ou en formation.

II. Objectifs 2007

- Adaptation à la baisse programmée du F.S.E. dans le cadre de la nouvelle programmation européenne 2007-2013 : baisse importante de l'aide financière directe aux structures d'insertion ;
- Priorisation du travail avec le secteur marchand et l'entreprise, dans un cadre conforté de complémentarité développement économique/emploi ;
- Adoption d'un nouveau Protocole d'accord État/C.A.G.B. avec pour objectif une nouvelle amélioration du taux de sorties positives et de l'efficacité de l'action référents ;
- Accentuation du travail sur la clause d'insertion, pour un accroissement du taux de placements (services du Grand Besançon, de la Ville de Besançon, A.N.R.U., etc...) ;
- Transition pour le personnel et la structure vers la mise en place de la Maison de l'Emploi, de la Formation et de l'Entreprise.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance de ces éléments.

Pour extrait conforme,

Le Président
Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ
Reçu le



10 OCT. 2007

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0